

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

## RÈGLEMENT NUMÉRO 61-2024

## Avis est donné de ce qui suit :

- Qu'à sa séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2024 à 20h, le conseil de la Municipalité de Rawdon a adopté le Règlement numéro 61-2024 pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières et à l'exigibilité de compensations pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2025;
- 2. Ce règlement peut être consulté au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville de Rawdon situé au 3647, rue Queen, aux heures normales d'ouverture. Ce règlement entre en vigueur suivant les dispositions de la loi.

Donné à Rawdon, ce 17 décembre 2024

(Signé) Caroline Gray

Me Caroline Gray Directrice générale adjointe et directrice du Service du greffe